

# GÉORISQUES

## Rapport de risques

📍 Commune recherchée :

61200 Argentan

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](http://georisques.gouv.fr/cgu)

## 5 Risques naturels identifiés :



**INONDATION**



sur ma commune :

**EXISTANT**



**REMONTÉE DE NAPPE**



sur ma commune :

**EXISTANT**



**SÉISME**



sur ma commune :

**FAIBLE**



**RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES**



sur ma commune :

**IMPORTANT**



**RADON**



sur ma commune :

**FAIBLE**

## 3 Risques technologiques identifiés :



**INSTALLATIONS INDUSTRIELLES  
CLASSÉES (ICPE)**



sur ma commune :

**CONCERNÉ**



**CANALISATIONS DE TRANSPORT  
DE MATIÈRES DANGEREUSES**



sur ma commune :

**CONCERNÉ**



**POLLUTION DES SOLS**



sur ma commune :

**CONCERNÉ**

# Risque d'inondation sur Argentan

## Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

## Informations détaillées :



### PPRN : PPRN-I - Orne amont

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRN-I - Orne amont a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 08/07/2003

Date d'approbation : 14/02/2012

Le PPR couvre les aléas suivant :

#### Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



### AZI : Atlas des zones inondables

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



### DDRM : DDRM61

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

#### Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Par remontées de nappes naturelles

# Risque d'inondation sur Argentan

## 6 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

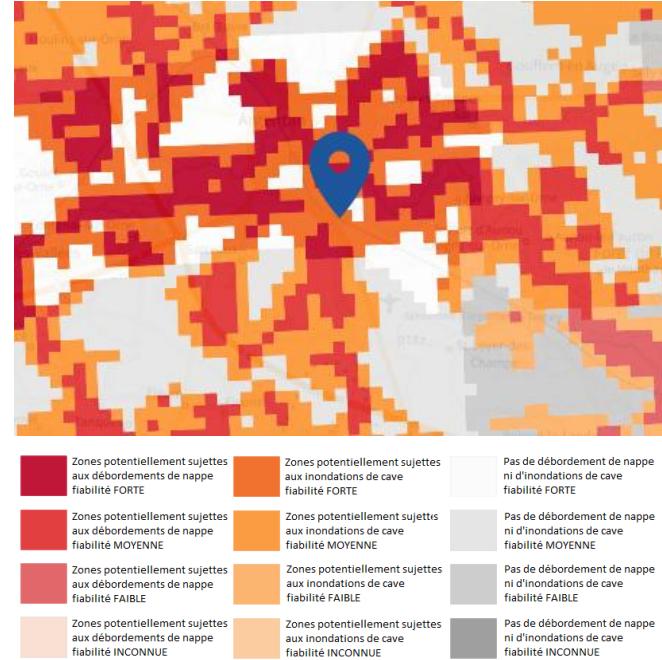
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1824833A	Inondations et/ou Coulées de Boue	13/06/2018	20/10/2018
IOCE1132263A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/09/2011	01/12/2011
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9500070A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	08/02/1995
INTE9300315A	Inondations et/ou Coulées de Boue	10/01/1993	08/07/1993
INTE9000113A	Inondations et/ou Coulées de Boue	13/02/1990	23/03/1990

# Risque de remontées de nappe sur Argentan

## Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



## Informations détaillées :



### REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

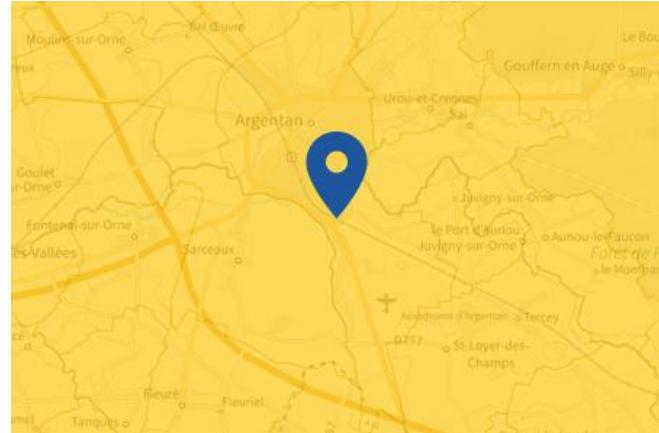
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

# Risque de séisme sur Argentan

## Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



## Informations détaillées :



### DDRM : DDRM61

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Séisme



### SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

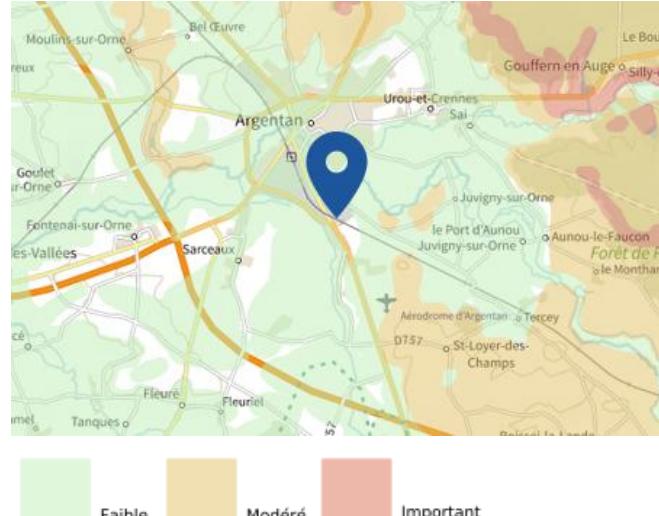
Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 2/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque de retrait gonflement des argiles sur Argentan

## Risque sur la commune IMPORTANT

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



## Informations détaillées :



### RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**. Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

## 1 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

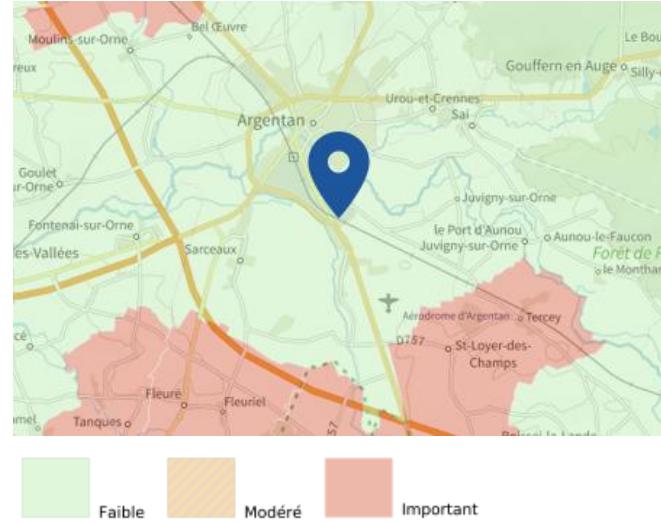
Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2308745A	Sécheresse	01/07/2022	03/05/2023

# Risque radon sur Argentan

## Risque sur la commune FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



## Informations détaillées :



### **RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations**

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de 1/3.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Argentan

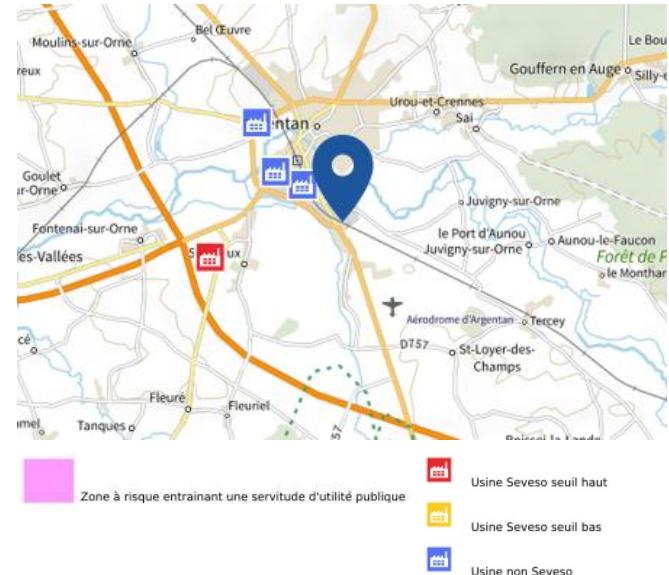
## Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



## Informations détaillées :

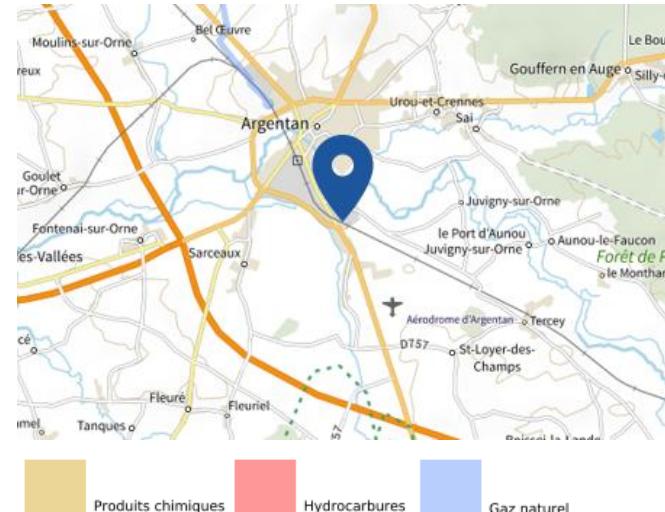
**3 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune**

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
APPRO-VERT	Non Seveso
YSCO FRANCE	Non Seveso
NEWCOLD ARGENTAN SAS	Non Seveso

# Canalisations de transport de matières dangereuses sur Argentan

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

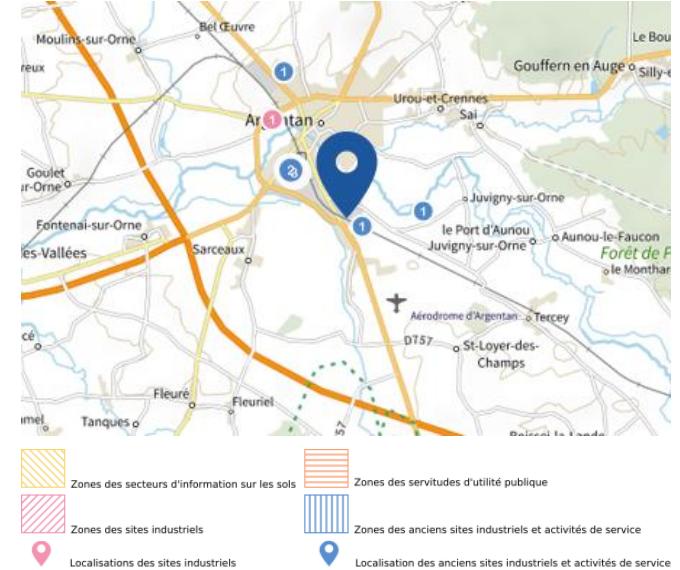
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



# Risque de pollution des sols sur Argentan

## Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



## Informations détaillées :



### SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.  
Renseignez vous auprès de votre mairie.



### SUP :

Votre commune contient un sol pollué occasionnant des obligations et des restrictions d'usage.  
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 1.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 2.

## Annexe 1 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

4 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000701301	APM ARGENTAN	Clôturée
SSP000713401	AMCOR FLEXIBLES (SPEED)	Clôturée
SSP000713901	AIRE d'ARGENTAN	Clôturée
SSP001031001	SER (SURFACE ELECTROLYTIQUE ET DE REVÊTEMENT)	En cours

## Annexe 2 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

93 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3797727	Fonderie	En arrêt	
SSP3797684	GUYARD Jean Claude	Indéterminé	
SSP3797683	LELIEVRE Pierre	En arrêt	
SSP3797682		En arrêt	
SSP3797676		Indéterminé	
SSP3797595	S.I.F Sté Service Intervention Flash	Indéterminé	
SSP3797589	DUMAS RAYMOND	Indéterminé	
SSP3797571	COQUIN Maurice	Indéterminé	
SSP3796998	ESSO	Indéterminé	
SSP3796997	Sté TOTAL RAFFINAGE DISTRIBUTION	Indéterminé	
SSP3796996	STOC	Indéterminé	
SSP3796995	SARL SURFACE ELECTROLYTIQUE ET DE	Indéterminé	
SSP3796994	SNCF	Indéterminé	
SSP3796993	ST2 PAT PHARM	Indéterminé	
SSP3796992	ORCAL	Indéterminé	
SSP3796991	FRANCOIS MACAIRE	Indéterminé	
SSP3796990	KROOCKMAN BERNARD	Indéterminé	
SSP3796989	SNCF	Indéterminé	
SSP3796988	STAREX	Indéterminé	
SSP3796987	THIELIN MICHEL	Indéterminé	
SSP3796986	Sté POUR LA VENTE ET LA DIFFUSION	Indéterminé	
SSP3796985	SITCOM D'ARGENTAN	Indéterminé	
SSP3796984	Ets SELLIER LEBLANC	Indéterminé	
SSP3796983	SELLA JEAN	Indéterminé	
SSP3796982	PIQUOT	Indéterminé	
SSP3796981	PARACHIMIC SA	Indéterminé	
SSP3796980	SA ARGENTAN DISTRIBUTION	Indéterminé	
SSP3796979	DE JESSEY BERNARD	Indéterminé	
SSP3796978	SNC PRO	Indéterminé	
SSP3796977	GRAPH 2000 IMPRIMERIE	Indéterminé	
SSP3796976	GENDARMERIE D'ARGENTAN	Indéterminé	
SSP3796975	Cie GENERALE DE CHAUFFE	Indéterminé	
SSP3796974	SARL ATELIER DE CHAUDRONNERIE DU	Indéterminé	
SSP3796973	INTERMARCHE	Indéterminé	
SSP3796972	GOYER (veuve)	Indéterminé	
SSP3796971	FORD	Indéterminé	
SSP3796970	DUBOIS EMILE	Indéterminé	
SSP3796969	COUSSON JEAN	Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3796968	COOPERATEURS DE BASSE NORMANDIE	Indéterminé	
SSP3796967	COMMUNE D'ARGENTAN	Indéterminé	
SSP3796966	COROLLER MICHEL	Indéterminé	
SSP3796965	STATION ANTAR	Indéterminé	
SSP3796964	COCHERY-BOURDIN & CHAUSSE	Indéterminé	
SSP3796963	CONCESSIONNAIRE CITROEN	Indéterminé	
SSP3796962	AEROCLUB	Indéterminé	
SSP3796951	DANISCO FLEXIBLE (speed SA)	Indéterminé	
SSP3795995		Indéterminé	
SSP3795783	TANNERIE	Indéterminé	
SSP3795782		Indéterminé	
SSP3795781	Ste MARIE et FRERES	Indéterminé	
SSP3795780		Indéterminé	
SSP3795779		Indéterminé	
SSP3795778		Indéterminé	
SSP3795777		Indéterminé	
SSP3795776		Indéterminé	
SSP3795775		Indéterminé	
SSP3795774		Indéterminé	
SSP3795773		Indéterminé	
SSP3795772	Usine à gaz.	Indéterminé	
SSP3795771		Indéterminé	
SSP3795770		Indéterminé	
SSP3795769		Indéterminé	
SSP3795768		Indéterminé	
SSP3795767		Indéterminé	
SSP3795766		Indéterminé	
SSP3795765	FONDERIE DE SUIF EN BRANCHE AU	Indéterminé	
SSP3795764	Shell	Indéterminé	
SSP3795763	POUDRIERE	Indéterminé	
SSP3795762		Indéterminé	
SSP3795761		Indéterminé	
SSP3795760		Indéterminé	
SSP3795759		Indéterminé	
SSP3795758	Etablissement de créosotage	Indéterminé	
SSP3795757	CARROSSERIE ATTELEE ET	Indéterminé	
SSP3795756		Indéterminé	
SSP3795755		Indéterminé	
SSP3795754		Indéterminé	
SSP3795753	Ste MAGNETI MARELLI France	Indéterminé	
SSP3795752		Indéterminé	
SSP3795751		Indéterminé	
SSP3795750		Indéterminé	
SSP3795749		Indéterminé	
SSP3795748		Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3795747		Indéterminé	
SSP3795746		Indéterminé	
SSP3795745		Indéterminé	
SSP3795744		Indéterminé	
SSP3795743		Indéterminé	
SSP3795742		Indéterminé	
SSP3795741		Indéterminé	
SSP3795740	USINE MOULINEX	Indéterminé	
SSP3795739	FONDERIE	Indéterminé	
SSP502501	MARELLI ARGENTAN FRANCE	En arrêt	





## QUE FAIRE EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

# INONDATION ?

### Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la mairie sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre kit d'urgence **72 heures** avec les objets et articles essentiels

- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de protection à installer : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation  
**OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

### Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues

- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

### Pendant toute la durée de l'inondation



**NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE**, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## QUE FAIRE EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

### Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC** de vulnérabilité de votre bâtiment



### Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÈTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ELOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF** : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



### Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT**, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**EVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités

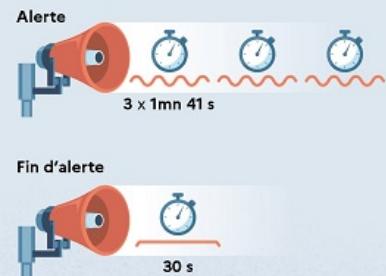
## QUE FAIRE EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

# ACCIDENT INDUSTRIEL ?

### Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h et munissez-vous de gros scotch



### En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ-VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS, arrêtez la ventilation et la climatisation
- EN CAS DE GÈNE RESPIRATOIRE respirez à travers un linge humide
- SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



### Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE  
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER  
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,  
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,  
évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : [georisques.gouv.fr](http://georisques.gouv.fr)